

La GPEC de Pharmagest Interactive

by Liaisons sociales - samedi, septembre 15, 2012

<http://correspondances.fr/la-gpec-de-pharmagest-interactive/>

Comptant parmi les *success stories* du Grand Nancy, Pharmagest Interactive, passé en l'espace de vingt-cinq ans de 30 à 700 salariés (dont une centaine dans l'agglomération), entend poursuivre sa croissance sans risquer l'emballement.

Spécialiste des solutions informatiques dédiées aux pharmaciens basée à Vandoeuvre-lès-Nancy, la filiale du Groupe Welcoop a successivement intégré ses distributeurs, étendu ses compétences à la maintenance, racheté son principal concurrent et diversifié son activité jusqu'à concevoir des robots couplés à des logiciels de distribution de médicaments.

Pour accompagner sa croissance, il s'est engagé en 2007 dans une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) qui lui permet d'anticiper les prochaines mutations.

Conduites durant deux ans avec le syndicats de l'entreprise (CGC et CGT), les négociations ont abouti à une méthode concrète incluant la cartographie des métiers et des compétences, la formation et la mobilité qui a débouché sur la signature d'un accord en octobre 2020

La GPEC s'est dans un premier temps appliquée au département recherche et développement de l'entreprise, jugé stratégique, avant de s'étendre à l'ensemble des services. Aujourd'hui, seul le site logistique, en pleine mutation, n'a pas encore finalisé la démarche. La cartographie des métiers offre à l'entreprise une visibilité de trois à cinq ans, permettant d'évaluer l'avenir des différentes filières, de prévoir les départs à la retraite et les recrutements et d'anticiper les plans de formation.

Leader d'un secteur hautement technologique et spécialiste de l'innovation, Pharmagest Interactive a consacré, en 2011 1,36 % de sa masse salariale à se: programmes pédagogiques. La GPEC confère également une importance particulière à l'entretien annuel de développement que suivent tous les salariés avec leur manager de proximité. L'entretien qui dure entre une heure trente et une demi-journée, permet de faire le point sur les objectifs, mais aussi d'offrir au salarié une meilleure visibilité quant à son parcours professionnel.